

Séance du **15 novembre 2018**

Présidence de **M. Martino Rizzello**, président

« **Demande de crédit de CHF 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal** »  
(2018/P19)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

**VU** le préavis N° 19/2018, du 24 septembre 2018, concernant la « Demande de crédit de CHF 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal »,

**VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien du patrimoine communal décrits dans le présent préavis ;
2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 995'000.— ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépense d'investissement";
4. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 49'750.— pendant 20 ans.
5. de prendre acte que la participation financière de la Compagnie générale de navigation (CGN) de CHF 25'000.— viendra en diminution de la dépense d'investissement.
6. de prendre acte que la participation financière de l'ECA de CHF 143'750.— viendra en diminution de la dépense d'investissement.

Ainsi délibéré en séance du **15 novembre 2018**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le **19 novembre 2018**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président



Martino Rizzello



la Secrétaire



Carole Dind